

COMMUNE DE CAMPUAC

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU MARDI 30 NOVEMBRE 2021**

Présents : Thierry GOUMON, Benoit ALBESPY, Guillaume DELBOUIS, Vanessa GROS, Jacques ABRIEUX, Nathalie LELOUP, Adeline VERNHES, Aurélie DESMAZES et Mathieu PRADALIER

Excusés : Christophe BARRIE et Guillaume GIROU

Ordre du jour :

- Maison du Part 'Age
- Communauté de Communes : CLECT et convention voirie
- Restitution travaux des commissions
- Questions diverses

1. ADMINISTRATION

- Procédure bien sans maîtres, propriété les Argentiès : nous avons reçu un courrier de Maître RETOURNARD-HARANT Notaire salarié de l'étude de Maître SELIEYE Notaire à MARCILLAC et CONQUES qui nous informe avoir été contactée par Mr Christophe PERRAUDIN, lui indiquant que sa mère est héritière de la succession de Mme Eugénie Euphrasie LAURENS. De ce fait le notaire nous demande de suspendre la procédure de biens sans maître en cours, de façon à pouvoir engager des démarches de succession. La procédure est donc, pour le moment, levée.
- Taxe d'aménagement. Le Code de l'Urbanisme offre aux collectivités compétentes en matière de taxe d'aménagement la possibilité d'instaurer cette taxe et des exonérations associées. Pour ce faire, il fixe au 30 novembre de l'année N la date limite de prise de délibérations en matière de fiscalité de l'aménagement, en vue d'une application l'année N+1. Comme les années précédentes, le Conseil Municipal décide de fixer le taux communal le taux à 0% pour 2022.
- Fond de péréquation du CD12 : en date du 5/10/2021, Monsieur le Président du Département de l'Aveyron nous informe que la commission permanente du 01/10/2021 a examiné la répartition des ressources du Fond Départemental de Péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement 2021 (produite 2020). Au vu des critères retenus, il nous a été octroyé 14 600.53 €.
- Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère :
 - Au terme des 3 ans, il faut renouveler la convention de mises à disposition pour la voirie du personnel technique communal. Pour se faire, les agents communaux concernés doivent donner leur accord. La commune doit ensuite délibérer avant le 15/11/2021 et signer une convention de mise à disposition des agents pour les interventions de ces derniers sur la voirie intercommunale. Les élus présents délibèrent à l'unanimité.
 - Lors de la dernière commission locale d'évaluation des charges transférées CLECT de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère 29/09/2021, le nouveau rapport a été adopté à l'unanimité. En effet, selon les dispositions de la loi, la CLECT se réunit à chaque nouveau transfert de compétence afin de définir le montant des charges induites par ledit transfert opéré vers la CCCLT. En 2021, c'est la compétence Aménagement de l'Espaces (mise en place d'un Plan Local Urbanisme Intercommunal). Il a été décidé à l'unanimité que les attributions de compensation ne

seraient pas modifiées dans le cadre du transfert de cette compétence. Pour résumer, la CCCLT prend en charge les frais de cette nouvelle compétence sans rien demander aux communes. Les élus valident aussi ce rapport à l'unanimité.

- Centre de Gestion CDG12 : Renouvellement de la convention d'adhésion au service de la médecine professionnelle et préventive du centre de gestion de l'Aveyron, arrivée à échéance le 31/12/2021. Considérant qu'il est obligatoire d'adhérer à un service de médecine professionnelle, les élus valident cette adhésion qui débutera le 01/01/2022 pour une durée de 3 ans.
- Délibération en non-valeur : le Comptable Public de la trésorerie d'Espalion, nous a demandé de prévoir au BP 2021 les sommes de :
 - 159€ sur le compte 6541 pour les admissions en non-valeur (sommes irrécouvrables). Il s'agit d'impayés de cantine scolaire de 2011 à 2015.
 - 2061.00€ au compte 6542 pour pertes sur créances irrécouvrables, concernant des redevances assainissement impayées suite à une mise en liquidation judiciaire.

Les élus valident le principe de non-valeur, pour ces créances irrécouvrables qui seront donc soldées sur l'exercice 2021.

2. INTERCOMMUNALITE

- Nous allons être sollicités par la Commission Attractivité nous demandant un document de présentation de notre commune, à des fins de communication au niveau du territoire.
- Un second questionnaire proposé par la Commission Mutualisation est en cours. Il faudrait fixer une réunion avec l'ensemble du conseil et le secrétaire de Mairie avant le 22/12, pour préciser les éventuels besoins dans ce domaine.

3. CULTURE

Nathalie LELOUP et Jacques ABRIEUX présentent les actions de la commission culturelle, actions de la Bibliothèque « Livres en Liberté » et les projets à venir :

- Réunion du 1er octobre 2021 : Préparation film doc
- 7 octobre 2021 : formation pour une exposition sur la poésie illustrée...
- 7 octobre 2021 : passage du bibliobus (renouvellement d'un stock de livres).
- 23 octobre 2021 : spectacle Baudelaire et Matisse à la médiathèque de Gages : lecture de poésies. Mises en musique (Bernard Fontaine et Nathalie Leloup, Jacques Abrieux à la technique). Environ 30 personnes. Très bon accueil et demande pour l'an prochain.
- Préparation du mois du film doc (déco Bibliothèque, contacts avec MDA et Mondes et Multitudes).
- 12 novembre 2021 : en visio, préparation d'un petit festival de musique avec le groupe Europik
- 20 novembre 2021 : Lectures de nouvelles algériennes à la Bibliothèque de Campuac (Bernard Fontaine). Très peu de monde : membres actifs de la Bibliothèque.
- 26 novembre 2021 : projection du film « La Traversée » à la Salle des fêtes avec la MDA et Mondes et Multitudes, visio et débat avec la réalisatrice Elisabeth Leuvre. Une 20aine de personnes dont les membres actifs de la bibliothèque.
- 2-3 décembre formation MDA pour bibliothécaires bénévoles : (Bernard)
- 9 décembre : Formation proposée par la MDA : stage lecture poésie animé par une poète Albane Gellé (Jacques, Brigitte et Nathalie).

- 11 décembre 2021 à 20h30 : projection du film « Le Char et l'Olivier » avec la présence du réalisateur Roland Nurier et de l'association « le Philistin ». Communication avec les cinémas d'Espalion et Entraygues où le film sera projeté vendredi 10 à Espalion et dimanche 12 à Entraygues.
- Achats de livres : romans pour adultes et albums pour enfants pour renouveler le stock de la Bibliothèque et achat de grilles pour les futures expositions.
- PROJETS pour 2022 :
 - Exposition illustrations -poésies : 2ème semaine de janvier.
 - Préparation du « Printemps des Poètes » pour mars 2022 : « Eluard et les peintres » à Campuac, Gages et St Affrique (Bernard, Jacques et Nathalie).
 - 18 juin 2022 soir : « La cuisine des auteurs » Cie Coeur et Panache au quillodrome.
 - Week-end musical : 1-2-3 juillet 2022 ou 8-9-10 juillet : en collaboration avec les communes de Gages, Golinac et peut-être Entraygues.

4. SCOLAIRE

Le 15 novembre 2021, l'équipe de la commission scolaire a rencontré Béatrice Cassan et Cécile Viguière, enseignantes, suite au conseil d'école où l'équipe de la commission n'a pas pu être présente.

- Intervention JOKOLOR est prévue semaine du 9 mai 2022 : thème : à partir de la chanson de Jacques Prévert : « En sortant de l'école ». Pour son intervention, il est demandé de sécuriser le trottoir, une partie de la voirie et d'installer une bâche ou autre pour protéger la fresque pendant les travaux.
- Intervention du SMICTOM auprès des enfants gestes de tri mai/juin 2022 avec Nathalie Hilaire
- Utilisation des gymnase intercommunaux pour les activités sportives : il faut se rapprocher de Mr Plagnard Vice-Président de la CCCLT en charge du sport
- Refixer filets de la cage de foot. Mettre au budget 2022 2 buts de hand ou mini foot car celui en place n'est pas aux normes. En effet, tout équipement, jeux etc doivent être contrôlés par un organisme 1 fois par an. En cas d'accident, la responsabilité du Maire peut être engagée.
- Re demande sur le portail et la sécurisation de l'école. Mr le Maire propose de l'inscrire au budget 2022 et de le repropose au FIPD. Pour info les travaux s'élevaient à 12 000€.
- Problème de stationnement le matin devant l'école. Lors de la rencontre avec le nouveau Commandant de la brigade d'Espalion Adjudant Devroue, il lui a été demandé de venir faire une action de prévention.
- Barrières devant la sortie de l'école entre le trottoir : voir pour sécuriser la sortie sur la voie.
- Remise valise de premier secours le jeudi 9/12 à 16h30, par les responsables de Groupama.

5. PERSONNEL :

Projets 2022 :

- Médaille du travail des agents : voir la liste des bénéficiaires
- RIFSEEP : entamer une réflexion en commission personnel sur la mise en place du nouveau régime indemnitaire. Cette rencontre sera aussi l'occasion d'aborder le sujet de ligne directrice de gestion.

6. BATIMENTS :

- Auvent Salle des Fêtes : la partie réalisée par l'entreprise SANHES est terminée. Reste à définir la réfection ou pas du sol et les nouveaux équipements en électricité.
- Les travaux de crépis de la Mairie, au niveau de la Place des Carillonneurs et de l'école ont enfin été réalisés

- Travaux Mairie : il faut prendre décision par rapport au devis de l'architecte Ginisty et lancer l'opération avec assistance de maîtrise d'œuvre ou pas. Après réflexion, cette option est retenue de façon à avoir un suivi du chantier et assurer une continuité pour ne pas laisser le chantier ouvert pendant des mois consécutifs.
- Local stockage/ Chasseur : nous attendons la restitution de l'architecte en charge du dossier.
- Mettre au budget 2022 une étude pour les travaux de la salle des fêtes particulièrement concernant l'isolation et le chauffage, les aménagements liés à l'accessibilité et au niveau des éclairages et des peintures des murs et des sols.
- Travaux au quillodrome : réfection du sol en sable sur la partie basse des jeux. La Commune réalise les travaux et percevra une subvention exceptionnelle de l'associations « Les amis des quilles ».
- Projet de réalisation d'un PUMTRACK : Aurélie Desmazes et Mathieu Pradalier présentent le projet de réalisation d'un nouvel équipement de loisirs. Le pump track ou pumtrack est un parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, et peut être utilisé avec différents équipements sportifs, dont les VTT, les BMX, les trottinettes et les skates. Ce projet d'intérêt communal pourrait apporter un nouveau service aux habitants. Sa situation à côté du City Park serait idéale. De plus il serait à proximité de l'école pour permettre aux enfants et aux enseignants d'utiliser cette structure. Ce type de projet innovant aurait par ailleurs, la possibilité de bénéficier de subventions de financement de l'Etat, de la Région et du Département. Le coût de l'opération s'élèverait à environ 70 000 €.
- Maison du Part'Age : une réunion de présentation par le programmiste de la phase projet a eu lieu le 26/11, en présence des différents partenaires. Pour la « petite enfance » il faut à ce stade attendre le résultat de la CTG Convention Territoriale Globale de la CAF qui validera ou pas le projet de micro-crèche sur notre territoire. Par ailleurs, de façon à avancer sur le projet d'implantation de la structure, il faudrait prendre rendez-vous avec la famille Fabre pour leur présenter le projet et définir ensemble des possibilités d'aménagement sur leur terrain.

7. VOIRIE / CHEMINS

- La commission voirie s'est réunie le 24/11/21 : la programmation des travaux de voirie pour 2022 a été abordée, en lien avec les orientations de la Communauté de Communes. De plus le zonage entre les voies d'intérêt communautaires et communales doit être précisé notamment autour du bourg-centre de Campuac. Cette année il a été proposé de refaire la route Nacoulorgues / Espeyrac en fonction du montant alloué par la CCCLT. Ce chantier serait en continuité de celui programmé sur la Commune d'Espeyrac en aval. Il faudra ensuite réfléchir aux travaux d'égouttage par le lamier en 2022.
- SMICTOM : Rencontre SMICTOM avec Philippe Molinié et Olivier Romieu le 12/11/21.
 - Déplacement containers et colonnes à verres du quillodrome de l'entrée vers le parking, pour libérer l'espace devant le hall d'entrée et éviter les désagréments.
 - Déplacement containers et colonnes à verres derrière le bâtiment communal vers l'ancienne déchetterie (derrière station essence). Prévoir en amont de casser le quai, et faire enlever la benne à fer.
 - Point d'Appoint Volontaire du Maynié : Jean-Paul Desmazes propose de céder un bout de terrain (ancien poulailler) afin d'y mettre les containers et colonnes. Il demande juste un coup de main avec le tractopelle pour déposer un muret et le remblai. Le Smictom est favorable à cet aménagement. Dans l'attente des travaux, le Smictom posera des socles pour retenir les containers.
 - Etude avec le Smictom sur la possibilité de mettre des colonnes aériennes sur le village. Ils doivent nous faire parvenir un plan à valider. Une colonne aérienne équivaut à 7 containers et est beaucoup plus esthétique.

- Demande de M. Temines de Lagarrigue : Prendre rendez-vous avec M. Temines, l'équipe Voirie et l'élue secteur pour résoudre le problème de pluvial.
- Point sur le pluvial impasse du cimetière : le service assainissement, suite à l'achat de la maison Turlan par M. Bros impasse du cimetière, doit faire des travaux de mise aux normes des installations Eaux Usées dans le secteur. Il serait opportun d'étudier la possibilité de mettre à jour le réseau Eaux Pluviales, en parallèle.
- Rencontre géomètre à Fraunac : M. et Mme Bras de Fraunac souhaitent réaliser une division de leur propriété. Après analyse, il apparaît que des bâtiments sont construits sur le domaine public, sur un ancien chemin rural. Un géomètre est intervenu pour relever l'existant et définir le nouveau découpage. La situation devra être régularisée par l'aliénation du chemin, engendrant une enquête publique...
- Barrière Ecole : Etudier la possibilité de poser des barrières le long du trottoir du portail jusqu'au passage piétons (plateau).
- Arrêt devant l'école : il faudrait étudier la possibilité d'interdire le stationnement et tout arrêt devant l'école en prenant un arrêté municipal et en posant la signalisation adéquate. En amont, Mr le Maire a déjà « fait la police » de manière pédagogique auprès de certains parents d'élèves, ainsi qu'auprès de la Gendarmerie pour réfléchir à une action de sensibilisation. En effet le parking de l'école est tout proche avec un aménagement spécifique sécurisé pour la traversée de la route. Dommage que les règles de circulation routière ne soient pas respectées par tous.
- Radar pédagogique : à la demande d'un habitant de Lacaze, il souhaiterait que le radar soit positionné dans le sens : le Maynié Lacaze. Nous allons voir la possibilité de retirer le fourreau et de l'installer avant la maison de Ferrières-Fontanié. De plus nous réfléchissons aussi à l'installation d'un fourreau au niveau des villages de Lagarrigue et de Nacoulorgues.
- Borne recharge électrique : Benoit Albespy a rencontré un technicien du SIEDA concernant l'éventuelle installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques. Les travaux seraient menés par le SIEDA mais il nous faudra subventionner l'opération de 1 000€ par borne et financer le fonctionnement de 300€ par an et par borne. Il n'y a pas en contre partie de bénéfice pour la Commune, il s'agit d'un service uniquement. La réflexion est donc ouverte...
- Epareuse : l'agent Guy Nologues étant en arrêt de maladie et nous n'avons pas encore sa date de reprise, il serait souhaitable de faire appel à un prestataire extérieur pour cette mission. Nous avons la possibilité d'intégrer le marché à bon de commande de la CCCLT et de profiter de leur tarif de 43 € ht de l'heure. Pour le moment nous estimons le coût de notre fonctionnement actuel en location avec la CUMA à environ 58.50€/heure. Cette différence tient compte du temps de travail de l'agent qui serait accordé à d'autres missions dans le cas d'un prestataire extérieur. A réfléchir...

8. COMMUNICATION

- Site internet : le nouveau site est en cours de finalisation, il reste à fournir : le Mot du Maire, les comptes rendus de Conseils Municipaux, les photos des différentes associations et le nouveau Logo de la commune. Il devrait être mis en ligne en début d'année.
- La cérémonie des vœux de début d'année est fixée au dimanche 16 janvier 2022. Au cas où pour des raisons sanitaires cette cérémonie ne pourrait se tenir, il faudra comme l'an passé rédiger un bulletin d'info à adresser à toute la population. Cette année nous souhaiterions proposer une expo de vieilles photos et diffuser un diaporama des événements 2021 et à venir sur 2022. Ce diaporama serait diffusé en même temps que les discours des élus pour illustrer les différents propos.

- Commission communication : elle s'est réunie pour aborder différents points :
 - Décorations de Noël : elles ont été installées et embellissent notre village grâce au précieux concours de Phillipe et Florence Pastor. Nous les remercions très sincèrement. Nous réfléchissons pour l'année prochaine à prévoir une animation avec l'Association des Parents d'Elèves autour des animations/décorations (en dehors temps scolaire). Des sapins ont été déposés dans les principaux hameaux pour inciter les habitants à les décorer et embellir leur village autour de l'ambiance de Noël.
 - Pot de fin d'année des agents et des élus : il sera proposé le vendredi 17 décembre à 19h à la Mairie pour notamment remercier les agents pour leur travail et leur remettre un cadeau de fin d'année.
 - Club historique : une réunion d'information est à prévoir en début d'année et sera annoncée aux vœux du Maire. L'idée est de créer des groupes de travail autour de différentes thématiques retraçant l'histoire de Campuac avec un référent dans chaque groupe. Il faudra aussi réfléchir à la diffusion du contenu : Gazette, livre, ...
 - Proposition du nouveau logo : Vanessa Gros a travaillé sur plusieurs logos, il faudra faire un choix et le valider.
 - Trentenaire Quillodrome : nous réfléchissons aussi à un évènement festif pour le trentenaire du Quillodrome. Nous allons voir avec le Comité d'animation pour associer cet évènement à la fête. Le but est d'y associer les différentes associations pour retracer les 30 années d'animations qui se sont déroulées sous ce bel établissement. Des expos photos/vidéos des différents évènements qui ont eu lieu au Quillodrome seront proposées, notamment sur l'historique de sa construction, sur les différentes expos vieilles voitures, camions, tracteurs. Il faudra aussi proposer une initiation aux quilles évidemment...

9. QUESTIONS/ INFORMATIONS DIVERSES

- L'association Team BRAPP Aveyron organise une manifestation de démonstration moto et quad sur circuit non permanent et non chronométré. Une demande a été faite auprès des services compétents de la Préfecture de l'Aveyron. Cette manifestation se déroulera le samedi 19 et dimanche 20 février 2022, entre les porcheries du Maynié et le Cros.
- Collect' mobile usagers : L'ADM12 et Orange s'associent pour une vaste opération de collecte et recyclage des téléphones mobiles. Notre Commune a répondu favorablement à cette initiative. Le point de collecte est fixé à la Mairie. A diffuser...
- Adhésion Fondation Patrimoine : les élus décident d'adhérer à cette association qui a bien soutenue les travaux de réfection de la cloche, il y a quelques temps. Elle s'élève à 55€.
- Demande subvention Union cycliste du Plateau : l'association des cyclistes du Plateau nous a dressé un courrier de demande de subvention. Nous réfléchirons à la suite à donner à cette demande au moment des votes du budget au mois de mars 2022.

La séance est levée à 23h30.